ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. First German Lutheran Congregation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 4604.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 18 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 22, 23, 24, 25 et 26 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 17 janvier 1848, déposé en l'étude de Chs. Boudousquié, anciennement notaire en cette ville; les dits lots de terre sont compris dans l'ilet borné par les rues Levée, Indépendance, Cascalvo et Congress, ayant les dimensions suivantes, à savoir: le lot No 22 mesure 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Indépendance, 98 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 19, et 98 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 23. Le lot No 23 mesure 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Indépendance, 98 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 22, et 98 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 26. Le lot No 24 mesure 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Congress, 98 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 21, et 98 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 25. Le lot No 25 mesure 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Congress sur 98 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur le lot No 26 mesure 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 98 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure américain.

2° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, de même que tous les droits, passages, avantages et appartenances, situé dans le troisième district de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Levée, Congress, Cascalvo et Indépendance, désigné par le No 21 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 17 janvier 1848, déposé au bureau de Chs. Boudousquié, alors notaire en cette ville; terrain mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Congress, sur 98 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec 68 actions, maintenant réduites à 65, des actions hypothécaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées aux terrains décrits en premier lieu; et aussi 13 actions, maintenant réduites à 12, des actions hypothécaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane attachées au terrain décrit en second lieu.

Etant les mêmes propriétés acquises ici par achat de Louise Hakesius, veuve de Frederick Arnst, comme il appert par les actes suivants, à savoir:

La propriété premièrement décrite dans l'acte passé pardevant feu E. G. Gottschalk, notaire, en date du 9 août 1870. Et la propriété décrite en second lieu dans l'acte passé pardevant feu Selim Magner notaire, en date du 11 août 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur souscrira un billet de quatre cent cinq dollars, payable le 1er mai 1882, ou renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane; et le billet fourni devra être identifié avec l'acte d'hypothèque accordé par la Compagnie du Levee Cotton Press en faveur de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane passé le 15 mars 1849, pardevant Charles Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville, et avec les actes de vente du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17déc—24 31 janv 7 14 18

Dans l'affaire de la succession de Jacob Klees.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1810.—En vertu de deux ordres de vente et de deux jugements un rendu le 21 janvier 1881, et signé le 7 mars 1881, et l'autre rendu le 15 décembre 1881 et signé le 21 décembre 1881, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1882, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville sur la rue de la Levée, entre celles Montégut et Clouet, mesurant vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue de la Levée sur une profondeur de cent trois pieds neuf pouces sur la ligne qui le divise du lot No deux et cent quatre pieds quatre pouces sur la ligne qui le divise du lot No quatre. La dite propriété a été acquise par Jacob Klees par achat de la succession de Nicholas Guinzler par acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le trente unième jour de mai 1870.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bond avec caution, bonne et solvable, portant cinq pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire de son enchère et à payer comptant le montant des frais d'impression, émoluments du shérif, etc., s'élevant à environ cent vingt cinq piastres, et de plus les taxes d'Etat, de paroisse et municipales, sur la dite propriété, dues [illegible] n est pas encore compt[illegible]

THOMAS DUFFY,
[Shérif] civil de la paroisse d'Orléans.
[illegible] 10 12

[illegible] Berry vs John Rady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3441—En vertu d'un [writ de fieri] facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 21 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent dix sur le plan original du dit faubourg borné par les rues St-Charles, anciennement Nayades, Carondelet, anciennement Apollo, Deuxième et Première, et désigné comme lot numéro dix sur un plan dressé par H Moellhausen, voyer, en date du 26 février 1846, et déposé comme plan numéro 39, en l'étude de Wm. Christy, anciennement notaire en cette ville, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Carondelet et Deuxième, et mesure trente pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent vingt six pieds six pouces de face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles, au pied américain.

Acquis par le défendeur par achat de Patrick Cummings, conformément à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, notaire, le 26 janvier 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 déc—20.27, 3,10,17,21 jan

Succession de Mme Marie Elise Camus femme décédée de John T. Hamlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 3089—Division B—En vertu et conformément à un jugement et décret de vente, rendu le 9 décembre 1881 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 14 janvier 1882, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

437|3172. Quatre cent trente-sept trois mille cent soixante douzièmes d'un certain morceau de terre, situé en partie dans la paroisse d'Orléans et en partie dans la paroisse de Jefferson sur la rive droite du fleuve Mississippi, faisant partie de l'habitation anciennement propriété de Prosper Marigny; le quel morceau de terre est borné à l'est par la propriété appartenant actuellement à Norbert Trépagnier ancienne habitation Cazelar à l'ouest de la propriété appartenant à Tiesann, et à Lonenfelder, ancienne habitation Verret et commençant à une distance de quarante arpents du fleuve Mississippi, et s'étendant au Bayou Barataria et à environ deux mille arpents de superficie; le tout conforme à un devis de P. N. Judice, en date du 8 décembre 1863.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
13 déc—20,27,3,10 janv

John Schmerberg vs Mary Anna Racher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4834—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 4 février 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, intérêts de la défenderesse dans la moitié indivise d'un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une subdivision du lot numéro trente-cinq (35) situé dans le nouveau faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, et formant l'encoignure des rues White et Prosper, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Claiborne et Prosper et l'avenue St Bernard maintenant White, le dit lot de terre mesure en pied français vingt-cinq pieds de face à la rue White, vingt-cinq pieds sur la ligne du fond, quatre vingt-neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Prosper et quatre-vingt-trois pieds et un demi pouce sur la ligne opposée qui la divise en deux égales portions, le dit lot numéro trente-cinq s'étendant de la rue White à la rue Nouvelle-Orléans, conformément à un plan dressé par L. Bringier, en date du 2 avril 1832, déposé en l'étude de Hughes Pedesclaux, anciennement notaire en cette ville.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse dans cette affaire par achat de Félix Pichon par acte passé pardevant Octave L. Kernion, notaire en cette ville, le 15 mai 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions - Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 janv- 3 10 17 24 31 fév 4

L. M. Rumsey & Co. vs. M. C. Porter et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4331—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 7 février 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Douze lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No quinze borné par les rues Chestnut, Homer, Vallette et Newton, désignés comme numéros un à onze inclusivement et numéro vingt-deux, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No un mesure trente-deux pieds un pouce cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt deux pieds. Les lots deux, trois, quatre, sept, huit et neuf mesurent chacun trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds. Les lots cinq et dix mesurent chacun trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent trente-sept pieds cinq pouces et quatre lignes. Le lot six mesure trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt deux pieds. Le lot onze mesure trente-quatre pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Newton sur une profondeur de cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes, et le lot vingt-deux mesure trente-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Homer sur une profondeur de cent vingt huit pieds dix pouces et une ligne, entre lignes parallèles et au pied américain. Le lot No un forme l'encoignure des rues Homer et Chestnut, et le lot No dix forme l'encoignure des rues Newton et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7 janv—7,14,21,28—4,7 fév

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Edwd. F. Stockmeyer vs. Mme L. Frerot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4593.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 14 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-James, Tchoupitoulas, Religieuses et Market et mesurant deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue St-James, ayant la même mesure sur la ligne qui la divise de l'autre portion du dit ilet et cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes de face à chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuses, respectivement; le tout conformément à un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 19 août 1858.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse dans cette affaire par achat des héritiers de feu James P. Frerot, décédé, conformément à un acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le 21 janvier 1876, enregistré au bureau de transferts, livre 107, fol. 278.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 déc—13 20 27 jan 3 10 14

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Caroline Kerner, veuve de Henry L. Faber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4603—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 14 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Un dans l'ilet borné par les rues Fulton, Joséphine, St-André et Chippewa, ayant au pied anglais, 45 pieds 6 pouces de face à la rue Fulton sur 159 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan fait par J-A. Celles, architecte, le 8ème jour de juillet 1864, attaché pour référence à l'inventaire de la succession de feue Joséphine Mayer, pris pardevant Alphonse Barnett, notaire en cette ville le 14ème jour de juillet 1864.

Ensemble avec 55 actions maintenant réduites à 52 actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens qui y sont attachées.

Etant la même propriété allouée à la défenderesse dans cette affaire, dans le partage de la propriété appartenant à la succession de feue Joséphine Mayer faite entre la dite défenderesse et les autres héritiers de la dite feue Joséphine Mayer, conformément à un acte passé pardevant Alphonse Barnett notaire en cette ville le 2 août 1864.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur devra fournir un certificat d'action pour la somme de Deux Cent Soixante Quinze Piastres ($275) échéant le 1er décembre 1882, et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant; l'acquéreur devra assumer toutes les responsabilités et obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le certificat d'action ainsi fourni devra être identifié avec un acte d'hypothèque de la défenderesse dans cette affaire en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane passé pardevant Edgar Grima, notaire le 20 juin 1876 et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 déc—14,21 28, janv 4,11,14

Mme Cornelia B. Graham vs. Charles G. Russé.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans, No 4505—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 janvier 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Burtheville, anciennement de la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'ilet borné par la propriété de Foucher de Circé et les rues Live Oak, Calhoun et Laurel. Le dit lot ou portion de terre forme l'encoignure de la rue Laurel et la propriété Foucher de Circé et mesure cent cinquante pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur et façade de cent quarante-quatre pieds sept pouces et trois lignes conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 12 janvier 1874.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire a acquis du Crescent City Loan & Building Association, conformément à un acte passé pardevant André Hero jr. notaire en cette ville, le 7 février 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 déc - 8,15,22,29, janv 5,10.

Joseph Maristany Jr vs Jean et Paul D'Hérété.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 637.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 28 janvier 1882 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses, etc. située à Gentilly, Troisième District, dans l'ilet irrégulier borné par les Avenues Marigny et St-Bernard et le Chemin de Gentilly mesurant à peu près trois cents pieds huit pouces de face au Chemin de Gentilly et à la place Dessex projetée par une profondeur de six cent trente huit pieds onze pouces et une ligne de face à l'Avenue Marigny au chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur plus pieds de face à l'angle qui forme la jonction de la dite Avenue et du dit Chemin; la dite portion de terre mesure du côté par la face de l'Avenue St Bernard quatre cent cinq pieds deux pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'Avenue Marigny, puis se fermant à angle droit quatre-vingt-six pieds d'un autre angle droit mesurant en ligne directe au chemin de Gentilly, et plus cent cinq pieds un pouce et soixante quatre pieds pouces et trois quart lignes, étant vers le chemin de Gentilly, composé des lots "Trente Huit", "Quarante", "Quarante-Un", "Quarante-Deux" et "Quarante-Trois", d'après un plan attaché à un acte hypothécaire pardevant O. de Armas, notaire, en date du 4 décembre 1861.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses dans le Premier District, dans l'ilet "Cinq Cent Quatre Vingt Huit" dans l'ilet borné par les rues Poydras, Julia, Dorgenois et Broad désigné comme le lot Numéro Onze, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Poydras sur cent cinquante cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2e déc—28 4,11 18 25 28 jan

Mitchell & Hammelsburg Furniture Co. vs Sampson Brothers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 657.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 7 février 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une moitié indivise d'une certaine portion de terre située sur et formant une partie de la batture faisant face au faubourg Saulet, Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Front, Robin et Race et le fleuve Mississippi; ensemble avec tous les droits de batture et d'accrétion, ladite portion de terre ayant cent soixante quinze pieds de face à la rue Front, sur une profondeur et façade à la continuation de la rue Race d'environ cent quatre-vingt-huit pieds sur le fleuve Mississippi.

Titre enregistré livre 97 fo 738, 24 juin 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 jan—6,13 20 27, 3,7 fév

Vincent Micas vs. A. P. Dumas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3560. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, MARDI, le 10 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro six cent quatre-vingt-trois, borné par les rues Canal, Clark et Gasquet et l'Avenue Hagan, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six, sur un plan déposé en l'étude de John Bendernagel, notaire, d'après le numéro 55, conformément au dit plan, les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Canal et Clark, vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent onze pieds dix pouces et trois lignes.

Les lots deux à cinq inclusivement se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et trois lignes, chacun; les lots dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt deux et vingt-trois se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Gasquet, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent onze pieds dix pouces et trois lignes; le lot vingt-quatre forme l'encoignure des rues Gasquet et Clark; les lots vingt quatre, vingt-cinq et vingt-six se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Clark, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente-huit pieds six pouces et cinq lignes.

Acquis par le défendeur dans cette affaire par achat du demandeur ci-dessus, conformément à un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire en cette ville, le 8 mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
9déc—9 16 23 30 janv 6 10

Jean Boubède vs Sarah Ann Steele et als.
Pour effectuer un partage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, division B No 1311.—En vertu d'un jugement rendu le 30 novembre 1881 et signé le 6 décembre 1881, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 14 janvier 1882, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Magnolia et Claiborne; ledit lot est désigné comme le No deux, sur un plan de Frank Gardner, en date du 7 avril 1866, déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire en cette ville, et mesurant vingt-huit pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur de cent neuf pieds un pouce, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié comptant et la balance à un an, en un billet ou billets, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an; ladite propriété sera tenue assurée et la police transférée; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc. et toutes les autres clauses usuelles seront requises avec l'acte de vente.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
14déc—14,21,28—janv 4,11,14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

F. L. Richardson, agent, vs Jordan Hays.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4491—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 10 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Treize de l'ilet No Trente-neuf, borné par l'Avenue London, par les rues Libéral, Genius et Mile Orléans, conformément à un plan de J. A. Fuego, en date du 2 mai 1843, déposé en l'étude de J. Cuvellier, notaire en cette ville, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Mile Orléans sur une profondeur de cent vingt pieds, et acquis par le défendeur dans cette affaire comme suit: Une moitié du dit lot, de Thomas B. Lee, par acte pardevant Edw. Barnett, notaire, le 12 mai 1869, Isaac Hays devenant acquéreur à la même époque de l'autre moitié du dit terrain; et que subséquemment, le 10 juin 1876, Isaac Hays vendit à Anne Hays, épouse de Jordan Hays, sa moitié indivise d'intérêt dans ce terrain, par acte pardevant Joseph A. Quintero, en date du 10 juin 1876, que cependant le défendeur déclara lui avoir été acquise avec les fonds de la communauté existant entre lui et sa dite épouse sur quelle propriété il exerce un contrôle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 déc—10, 17, 24, 31, jan 7, 10.

Mme Mary Gardner, Jas T. Corcoran, subrogé, vs A. R. Costa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4840—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 10 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur A. R. Costa, dans un certain procès étant le No 4479 Division A, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, sous le titre de A. R. Costa vs A. Cardona, dans lequel ledit Costa demande pour un jugement contre le dit Cardona pour la somme de $2000 avec 8 0|0, huit pour cent par an d'intérêt du 17 février 1879 jusqu'à parfait paiement étant le montant de deux billets souscrits par le dit Cardona et en sa possession, mais que le dit Costa réclame comme sa propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 déc—28 4,7,10 jan

VENTE DE CONSTABLE

Henry Jurgens vs. Philip Mahl.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 2270.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, MARDI, le 24 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville et désigné par le No 14 dans l'ilet No 209, borné par les rues Constance, Magazine, Genl. Taylor et Peniston. Le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de 115 pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY,
Constable.
23déc—23 30 6,13,20,24janv.

Hy. Clay Green vs. Zion Baptist Church.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 1914—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, en cette ville, SAMEDI, 21 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La bâtisse en bois à un étage connue comme la "Zion Baptiste Church", avec l'ameublement, les installations et dépendances qui s'y trouvent et qui en dépendent située rue Lafayette en cette ville, sur le lot No 34, dans l'ilet No 330, borné par les rues Lafayette, Poydras, Franklin et Liberty.

Cette propriété sera vendue séparément du lot sur lequel elle est bâtie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY,
Constable.
19 déc—19,26 jan2,9,16,21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Barbara Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 4957—Division— Attendu que P. S. Wiltz administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Barbara Klein décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK Greffier.
7 janv—7 11 16

Succession de Patrick Conners.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4726—Division. Attendu que James Conners a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Patrick Conners, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
6jan—6.10.15

Succession d'Emile Stendel

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4916—Division D—Attendu que P. S Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Stendel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
6 jan—6,10,15

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
Aux créanciers de E. H. Adams et à toutes autres personnes intéressées.
No 4,956.
E. H. Adams vs. ses créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Chas T. Soniat Esq., un notaire, le 8ème jour de février 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1882.

E. A. LUMINAIS,
Sous-Greffier.
7 janv—7,21—7 fev

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Aux créanciers de Philip S. Simms et à toutes autres personnes intéressées.
No. 4,749.
Philip S. Simms vs ses créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Fred. Zengel, Esq., un notaire, le 12ème jour de janvier 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.

Nouvelle-Orléans ce 10me jour de Décembre 1881.

E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
11déc—11 13 17 21 24 27 30. 3 jv 7 10

PAR GIRRADEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin Central dans le Deuxième District.
Convenable soit pour résidence, commerce et industrie.
Le magasin à 4 étages, avec un lot de grande profondeur.
No 106 rue Chartres,
Entre celles St-Louis et Conti.
Pour effectuer un partage.

Dans l'affaire de la Succession d'Anna Barbara Nusbaum, décédée, femme de Fridolin Dinkel.
John Dinkel vs. Fridolin Dinkel et als.
No 375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 21 janvier 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1881, par l'hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et d'un ordre un décret du même juge, rendu le 16 décembre 1881, homologuant les procédures d'une assemblée de famille, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'ilet No 28, borné par les rues Chartres, Vieille Levée, Conti et St Louis, sur un plan annexé à un acte notarial ci-après mentionné, conformément au dit plan. La dite propriété mesure 20 pieds 7 pouces de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 150 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue St Louis, 128 pieds 3 pouces et 4 lignes sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Conti, puis fermant de 4 pieds 7 pouces, puis courant une autre profondeur de 22 pieds 2 pouces et ayant 16 pieds sur la ligne du fond, le tout au pied américain. La dite propriété a été acquise par F. Dinkel durant communauté entre lui et la décédée par acte passé le 26 octobre 1865, pardevant E. G. Gottschalk, anciennement notaire.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant le magasin en briques à 4 étages, solidement construit et désigné par le numéro 106 de la rue de Chartres. Le rez de chaussée contient un magasin en bon état avec vitrières, comptoirs, installations, gaz et deux grandes chambres dans le fond. Le 2ème étage a 6 grandes chambres et corridor. Le 3e étage a 6 chambres et le 4e étage a 3 chambres. Derrière le corps principal est une maison en briques à 2 étages contenant 4 appartements. La cour est pavée; il y a un hydrant et une grande citerne de 10,000 gallons. Cette propriété, située dans le centre du dit District, est une des rues principales et mieux fréquentées et est tout ce qu'on peut désirer comme emplacement de commerce. Elle est louée en partie au taux de $88 par mois sans bail.

Termes et conditions.—Un tiers ou tout comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour recouvrer le paiement. Les améliorations devront être assurées, et la police transférée aux détenteurs du billet; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1882 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent sur le prix de la vente au comptant sera requis au moment de l'adjudication.

18déc—18,19,24,31—7,14,21.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIETE DES MIEUX AMELIOREES DANS LE PREMIER DISTRICT,
Connue comme celle du dépôt de glace de J. R. Warner, rue St-Thomas, entre Tchoupitoulas et Annonciation.
Emma B. Wilson et autres vs Victor Flowers et autres.
No 4474—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau, 46 rue Royale.—SAMEDI, 4 février 1882, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune en vertu d'un jugement rendu le 16 décembre 1881, et signé le 22 décembre 1881, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre du même juge de la dite honorable Cour, en date du 31 décembre 1881, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et appartenant en quelque sorte, situé dans la banlieue de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St Thomas, Suzette, Tchoupitoulas et Caliopie; le dit terrain se compose des deux terrains entiers désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, le 6 avril 1843, déposé de l'étude d'Octave de Armas, notaire de cette ville, et portant le No 13 de son livre des plans No 2; lesquels terrains 4 et 5 sont contigus les uns aux autres, et mesurent, chacun, en pieds américains, 25 pieds de façade rue St Thomas, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Pour de plus amples renseignements, voir le plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 3 janvier 1882, et actuellement déposé sur le lieu de la vente.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques, à trois étages, couverte en ardoises, servant depuis longues années comme le dépôt de glace de J. R. Warner.

Conditions: 1|3 comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, pour un billet de l'acquéreur, portant intérêt à huit pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garanti par hypothèque et privilège du vendeur, sur la propriété vendue ou le tout au comptant, au gré de l'acquéreur. Les clauses usuelles de 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets d'assurance et de transfert de la police au vendeur et celle de non alienando.

Les taxes de 1882 devant être assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10,00 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Gustave Legardeur, Jr, aux frais de l'acquéreur.

4 jan—4, 11, 18 25, fév 1, 4.

Action de New Orleans Insurance Association.
Succession de François Avegno.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—LUNDI, le 16 janvier 1882, à midi et demi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 décembre 1881, pour le compte de la susdite succession—

5 actions du capital stock de la New Orleans Mutual Insurance Association.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

4 jan—4,9,14,15,16.

Une propriété améliorée dans le Deuxième District d'une grande valeur,
Coin des rues Hôpital et Johnson,
Rue Hôpital, entre celles Johnson et Galvez.
Succession de Charles Prosper Barthélemy.
No 4349—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 14 janvier 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre celles Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 décembre 1881, pour le compte de la susdite succession, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Hôpital, Galvez et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur et façade à la rue Hôpital de 100 pieds plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bonne bâtisse en bois, couverte en ardoises, divisée en deux corps de logis, contenant chacun deux chambres, deux cabinets, galerie, cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, puits, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 5, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Johnson, Galvez et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 86 pieds, entre lignes parallèles et égales.

Les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par feu Charles Prosper Barthélemy de John Pohlhaus, par acte passé pardevant Paul E. Théard, notaire, le 4 mai 1880.

Termes et conditions.—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un an en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur les propriétés vendues, portant intérêt de 8 0|0 par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0|0 honoraires d'avocats en cas de procès, et autres procédures judiciaires pour forcer la collection des dits billets ou une partie.

Les propriétés seront tenues assurées par l'acquéreur et les polices transférées au porteur des dits billets jusqu'à paiement final.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant F. D. Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 déc—13,20,27—3,10,14 jan

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Otto Drewes.
No 4458—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI 21 janvier 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 décembre 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les Craps ou Bourgogne, Poets ou Amour, Rempart et Music, ayant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Craps, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur et de façade à la rue Poets ou Washington.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Music, Amour, Bons Enfants et Poets, étant le lot No 3 sur un plan de C. de Armas, en date du 14 mars 1851, déposé en l'étude de Antoine Doriocourt notaire lequel lot mesure 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Music sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Elmire et les rues Peters et Alix, désigné par le No 21, et mesurant 31 pieds et 7 pouces de face à l'avenue Elmire sur une profondeur de 123 pieds et 8 pouces entre lignes parallèles. La dite propriété étant sujette à l'usufruit et droit d'occupation en faveur de Mme Vve Samuel Bendler conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 20 juillet 1881.

Termes et conditions—Pour la propriété ci-dessus décrite en premier lieu les acquéreurs assumeront un billet du défunt d'un premier montant de $1,800 en date du 14 juillet 1876 et portant intérêt à raison de huit pour cent par an, maintenant réduit à $1,200, payable le 14 juillet 1886, et portant intérêt de six pour cent par an, le dit intérêt payable annuellement et d'avance le 14 juillet de chaque année et pour le reste du prix d'adjudication comptant.

Pour la propriété décrite en second lieu le tout comptant.

Pour la propriété décrite en troisième lieu le tout comptant, mais la dite propriété est vendue sujette au droit d'occupation et l'usufruit en faveur de Mme Bendler pour sa vie durant.

Toutes les taxes pour l'année 1882 seront payées par les acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux seront requis de l'acquéreur sur le montant de leur adjudication.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 déc—20, 27, jan 3, 10, 17, 21.

Vente pour effectuer un partage entre André Doriocourt Jr et Joseph Doriocourt.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 21 janvier 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre les rues Commune et Gravier, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci après décrites, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située Chemin du Bayou, coin Dorgenois, étant une partie du lot No 30, de l'ilet borné par les rues Dorgenois, Columbus, Chemin du Bayou et Broad, mesurant 76 pieds de face au Chemin du Bayou 73 pieds sur la ligne du fond, 181 pieds 6 pouces et 2 lignes à la rue Dorgenois et 153 pieds 7 pouces plus ou moins sur l'autre ligne.

Termes. Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police aux vendeurs et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0|0 comptant sur le montant de l'adjudication et assumera et payera les taxes hypothécaires ainsi que celles dues et exigibles en 1882 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, No 18 rue Orléans, aux frais de l'acquéreur.

16 déc—16,27—janv 10,21

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
La résidence à deux étages, No 307 rue Rempart, côté nord, entre celles Quartier et Esplanade.
Dans l'affaire de Mme Althée E. L. Puech, femme de James M. Winship, demandeur, etc.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 4764.
Vente pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI le 28 janvier 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 26 décembre 1881, dans le No 4764, dans l'affaire de Mme Althée E. L. Puech, femme de James M. Winship, demandeur, etc., pour un partage, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Quartier et Esplanade, et mesurant 33 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur et façade à la rue Quartier de 89 pieds 6 pouces et 10 lignes, le tout plus ou moins, et formant l'encoignure des rues Remparts et Quartier. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connue par le No 307 rue Remparts côté nord.

Termes et conditions.—Une moitié comptant et la balance à un an avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles. 10 0|0 à payer comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en l'année 1882.

27 déc—27,1,15,22,28 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour effectuer un partage.
Succession de Madame P. A. Charbonnet, née Félicité Soniat Dufossat.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, No 4839.
Deux jolies maisons sur le Chemin du Bayou, à deux corps de logis, Nos 216, 216½, 218 et 218½.
Maison rue Ste-Anne No 416.
Deux petites maisonnettes rue des Ursulines No 226.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 janvier 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, pour le compte de la susdite succession—

1° Deux lots de terre contigus, désignés par les Nos 2 et 3 dans l'ilet compris entre le Chemin du Bayou, les rues Ursulines, Tréné et Marais, mesurant chacun 34 pieds 7 pouces 5 lignes de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de 223 pieds 9 pouces 5 lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en:

Sur le lot No 2. Une maison couverte en ardoises, ayant huit chambres, dont deux dans la mansarde, cuisine haute, couverte en ardoises, de quatre chambres, avec galerie, deux citernes, lieux d'aisance, hangar, écurie, jardin, cour carrelée, etc., etc., louée $30 par mois. Gaz dans la maison.

Sur le lot No 3—Une maison avec façade en briques Nos 218 et 218½, couverte en ardoises, ayant onze chambres dont trois dans la mansarde, cuisine haute de six chambres, avec galerie, hangar sur le côté, deux citernes, hangar, lieux d'aisance, jardin, cour carrelée, &c., gaz dans la maison. Louée $35 par mois.

2° Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 79 pieds 2 1|2 pouces 3 lignes de profondeur entre les rues Miro et Galvez; ensemble une maison construite à l'intérieur du terrain et contenant deux chambres et galerie, citerne, lieux d'aisance, &c. Loué $5 par mois.

3° Un lot de terre mesurant 29 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue des Ursulines, sur 95 pieds 8 pouces de profondeur entre les rues Villeré et Robertson; ensemble deux petites maisons retirées de la rue construites de chaque côté du terrain et divisées en deux locations; deux citernes, puits, lieux d'aisance, &c. Loué $12 par mois. Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses pénales d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes dues en 1882.

Actes de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 pour cent sur le montant de l'adjudication seront requis des acheteurs sur le lieu afin de garantir la vente.

7 janv—7,14,21

Deux maisons rue Royale Nos 493 et 495

No 139. Dix huitième Cour judiciaire de District pour la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane.
Succession de Jane Dutsch, épouse décédée de John Olsen.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 11 février 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Jas M. Thompson, juge de la dix-huitième Cour judiciaire de District pour la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, signé le 27 décembre 1881, les propriétés suivantes, à savoir:

Deux lots de terre contigus désignés par les Nos 1 et 2, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Dauphine, Poète et Espagne, lesquels lots mesurent chacun 26 pieds 9 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes. ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent consistant en une maison basse construite sur chaque lot ci-dessus décrit se composent de trois chambres et d'une galerie d'entrée sur le côté, cuisine de deux chambres de chaque côté, 2 citernes, lieux d'aisance, etc., etc. Les deux maisons portent les Nos 493 et 495 rue Royale. Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions. Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billet garanti par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage. Actes de vente pardevant Omer Villeré notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues en 1882 en sus du prix de vente. Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

7 jan—7, 11, 21, 28, fév 4, 11

Résidence en briques, avec mansardes, rue St-Pierre, Nos 93 et 95.
Succession de Veuve F. C. Bonseigneur.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 3921.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 14 janvier 1882 il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 décembre 1881, la propriété suivante, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, Orléans, Bourbon et Dauphine, lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Pierre sur 76 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble une maison en briques à deux étages avec mansardes divisée en deux corps de logis, avec quatre chambres, galerie, cuisine à deux étages, deux grandes chambres dans la mansarde; cuisine de trois chambres, deux chambres cour carrelée, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Oct de Armas notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1882 en sus du prix d'adjudication.

Le dépôt ordinaire de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

11déc—10 17 24 31 jan7 14

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un placement avantageux.
Propriétés de choix pour résidence Rue St André entre celles Magazine et Camp, près du marché Magazin.
Le grand centre d'affaires du premier district.
Succession de John P. Higgins,
No 3301—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 4 février 1882 à midi à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 décembre 1881, il sera vendu à l'encan dans l'affaire ci-dessus la propriété de valeur ci-dessous décrite à savoir:

La résidence en briques à deux étages et à deux corps de logis No 230 et 232 rue St André dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp St André et Josephine. Le terrain se compose de la totalité du lot No 15 et de la moitié du lot No 14, qui y sont adjacents et mesure 39 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St André sur 191 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la rue du Camp et 191 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne plus près de la rue Magasin sur 39 pieds 10 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, le tout au pied américain. Les bâtisses sont bien construites élevées de terre et retirées de la rue avec de larges allées pavées de chaque côté et de grandes cours dans le fond. Il y a de très larges salons, salle à manger et chambres à coucher, [illegible] les chambres élevées qui rendent leur agrément. Le quartier offre tous les avantages possibles aux familles et touche, par les facilités de communication, au centre d'affaires. On peut toujours avoir d'excellents locataires payant un bon prix, en s'assurant ce genre de propriétés.

Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans à partir de la date de la vente en billets d'acquéreurs, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec une clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement, la propriété devra être assurée et la police transférée, et le tout doit être garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurités. L'acquéreur assumera en sus de son adjudication le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1882, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Castell notaire.

4 jan—4, 7, 11, 21, 28—fév 4

ANNONCE JUDICIAIRE.
Une Grocerie bien établie
à l'encoignure des rues Commune et Robertson, Et un lot de terre pour bâtir.
Succession de Ellen Egan.
No 4621.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, le 28 janvier 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 décembre 1881, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La grocerie bien établie coin des rues Commune et Robertson, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gasquet, Villeré et Robertson, désigné comme lot No 2 et mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 92 pieds 5 pouces et 4 lignes, sur le côté vers la rue Villeré et à peu près 30 pieds de largeur dans le fond.

2° Deux lots de terre dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Palmyra, Olympia et Murat, désignés comme lots Nos 1 et 2, se touchant et formant l'encoignure des rues Gasquet et Olympia, mesurant ensemble 135 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Gasquet, 84 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Olympia, et 159 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la division qui les divise du reste du dit ilet.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance en paiement égal d'un et deux ans de crédit portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, garanti par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1882 et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente au frais des acquéreurs, pardevant W. J. Castell, notaire.

25 déc 31—jan 7,14,21,28.

Propriété cottage à l'encan dans le Troisième District.
Sur la rue Montégut, entre celles Bourgogne et Remparts.
Succession de Joseph Diggs.
No 2242—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureaux 17 rue Carondelet, SAMEDI, 14 janvier 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 décembre 1881, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Montégut, Clouet, Remparts et Bourgogne, mesurant au pied américain, à peu près 31 pieds 6 pouces de face à la rue Montégut sur à peu près 138 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises, ayant cinq chambres et de larges galeries, près des cars urbains des presses à Coton, Levée, Natchez et Atlantic et du oil et jute factories.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles durant 1882.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell, notaire.

11déc—11 17 24 31 janv 7 14

INJECTION & POUDRE-TISANE DU Dr BIENAIME [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente en partage.
Dans l'affaire des enfants mineurs de Charles Erck, No 4305, et dans celle de John E. Frank vs. Amelia Erck et autres, No 4437.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 4 février 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire No 4305, le 20 décembre 1881, et en vertu d'un jugement de partage rendu par la dite Honorable Cour dans l'affaire No 4437, le 21 décembre 1881, et signé le 30 décembre 1881, il sera vendu à l'enchère publique dans le but d'effectuer un partage la propriété de valeur ci après décrite à savoir—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Camp, Erato, ci-devant Melicerte, et Thalie, ci-devant Estelle; lequel terrain mesure 25 pieds de façade rue des Magasins sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent sont une maison en briques à deux étages et rez-de-chaussée, désignée par le No 347 rue des Magasins.

Condition de la vente—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero jr, notaire,

3 janv—3,14,21,28—4 fév

PAR A. SELLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Mme Marie Saux, femme de Jean Marie Tujaque.
Une résidence de valeur pour famille dans le Deuxième District de cette ville.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 4446.

PAR ARMAND SELLE, encanteur—Bureau, No 50 rue Royale,—SAMEDI, 21 janvier 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 10 décembre 1881, de la propriété ci après décrite:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Remparts, St-Claude et le Chemin du Bayou, mesurant, au pied américain, 76 pieds 1 pouce de face sur la rue Quartier, sur une profondeur de 35 pieds 1 pouce sur le côté le plus près de la rue St Claude, 39 pieds 4 pouces sur l'autre ligne et 76 pieds 5 pouces sur la ligne du fond.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Hôpital, Bourbon et Quartier, mesurant 23 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de 91 pieds 2 pouces, entre lignes égales et parallèles.

Conditions.—Une moitié comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, avec billets de l'acquéreur, tirés à son ordre et endossés par l'acquéreur, en date du jour de la vente, payables à un et deux ans après la date et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, et l'acte de vente devra contenir la clause de cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets, et garanti par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue. La propriété devra être assurée et la police d'assurance transférée aux porteurs des dits billets. Les acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères les taxes dues en 1881 et toutes celles dues jusqu'au jour de la vente.

Les dites propriétés seront vendues ensemble et en bloc.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Marcel T. Ducros, notaire.

17 déc. 17, 24, 31, janv 7, 14, 21.

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine. J. S. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN [illegible], 106 rue Commune.

On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.

11 nov—

Packet bi-hebdomadaire du haut de la Côte.

Partant tous les LUNDIS à 5 P. M. et les VENDREDIS à 10 A. M.
Pour Thibodaux et les débarcadères intermédiaires.
le steamer
BELLE OF THE COAST.
J. F. Aucoin, Capitaine. E. Nicolle, Commis.
partira comme ci-dessus, descendant la côte tous les MERCREDIS et DIMANCHES en plein jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à B. RIVET, No 105 rue Decatur.
29 oct—

Ligne semi-hebdomadaire indépendante de la côte, Donaldsonville Lafourche et Laurel Valley.

Départ tous les LUNDIS à Midi et tous les JEUDIS soirs à 5 heures.
Le beau bateau à vapeur
STE-MARIE,
MAX BLANCHARD, maître.
J. P. McELROY, commis.
Part régulièrement comme il est indiqué plus haut. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. B. GREATHOUSE, 104 rue Commune
19 oct—3m

Mandeville et Covington.

Le vapeur "Nouveau Camélia" de la Malle des Etats-Unis.
SERVICE D'HIVER
A partir du 1er novembre 1881. Départ de Milneburg à l'arrivée du convoi du chemin de fer partant de la gare du chemin de la Mobile, à l'extrémité de la rue du Canal.
Mardi, A l'arrivée du convoi de ... 12 h.
Jeudi, do ... 12 h.
Samedi, do ... 3 p. m
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.
RETOUR.
Départ de Old Landing:
Lundi ... 5 h. a.m.
Mercredi ... do
Vendredi ... do
S'arrêtant à tous les points intermédiaires.
Prix du voyage ... $1
Fret reçu [illegible] pour Louisville à Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent, 33 rue Carondelet.
30 oct—

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.
104 Canal street.
TWENTY SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—		
On Fire Risks		$265,520 92
On Marine Risks		26,455 71
On River Risks		26,518 80
Total Premiums		$318,505 43
Less Unearned Premiums		84,003 00
Net Earned Premiums May 31, 1881		$234,502 43
Losses paid—		
On fire risks	$54,282 80	
On marine risks	5,182 37	
On river risks	6,931 59	
Taxes and expenses less interest	25,233 87	
Reinsurances and return premiums	16,943 41	
		108,574 03
Profit		$125,928 40

The Company has the following Assets:

Real Estate (market value)	$229,989 93
City Bonds ($42,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge	145,353 63
9912 shares New Orleans Water Works Co	45,215 00
Bills receivable	59,803 55
Premiums in course of collection	35,225 28
City Time ($6,379 39)	2,000 00
Judgments	7,300 00
Cash on hand	78,571 72
	$687,546 23

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.
MICHEL V. DEJEAN, N.P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.
P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY, JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE, D. FATJO,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX,
M. W. SMITH, CHS. LAFITTE,
B. W TAYLOR
16 juin—

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSÉE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle Orléans à (midi) 12	A Houston 6.50 A. M
Houston .. 0.30 P. M.	Nlle-Orléans 4.25 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magasin et Natchez.

C. A. WHITNEY & CIE., Directeurs.
11mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, AND ST. LOUIS.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	5.52 a. m.	10:22 p.m.
Mobile accomodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Fast Mail	5.00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

C. P. ATMORE, General Passenger Agent;
J. H. SMITH, Ticket Agent;
J. T. HARAHAN, Superintendent
12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE LYNCHBURG, ET ST. LOUIS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	5.52 a. m.	10.22 p. m.
Mobile accomodation	3:32 p m	9:12 a m.
Malle rapide	5.00 p. m.	10:02 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

C P. ATMORE. Agent général pour les passagers;
J. H. SMITH. Agent pour les billets;
J. T. HARAHAN. Surintendant.
12 mai—

Chemin de Fer Pontchartrain.
Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.
Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.

Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.

Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.

Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 4:27 a. m.; 9:32 a. m.; 1 p. m.; 4:02 p. m.; 6 p. m.

Ils partiront de Milneburg à 5:02 a. m.; 8:15 a. m.; 11:00 a. m.; 3:22 p. m.; 5:12 p. m.; 7:12 p. m.

Le train partant de Milneburg à 5:02 a. m. va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 6:00 a. m.

Les départs se feront d'après les heures de la ville.

17 Sept— J. T. HARAHAN, Président

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1 7 40 A.M	Mail No 2 7.15 A. M.
Mail No 3 5.00 P.M	Express No 4 11 15 A.M
Mixed No 13 12 00 M	Mixed No 14 9.00 P.M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday.

Ticket office 22 Camp street, corner Common
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST.

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVÉE
Express No 1 7:40 A.M	Malle No 2 7.15 A. M.
Malle No 3 5.00 P.M	Expr No 4 11.15 A. M.
Mixed No 13 12:00 M	Mixed No 14 9.00 P.M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agt. Agent Gen. des Pass.

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue des Champs Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 5 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants. Billets "commutation"—[illegible] pour $15.—Ces billets ne sont bons [illegible] que pour les personnes à qui la compagnie les aura délivrés.

GEO. PANDALY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent, les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longent celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue du même nom sur une double voie jusqu'à la Jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarré pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux ilets de la statue de Clay; ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice [illegible] une petite locomotive [illegible] chargé de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à [illegible] Lamm. On gagne ainsi Carrollton [illegible] Nlle-Orléans et qui en est maintenant [illegible] faubourg. La distance de [illegible] du Canal à Carrollton est d'environ [illegible] Les stations de Louisiana Avenue [illegible] Napoleon Avenue sont des [illegible] qui les relient au Mississippi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou; distance, trois milles environ. Ils reviennent par [illegible] la même voie, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans; elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du Bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, et [illegible] Camp et Magasine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à [illegible] avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue [illegible] nant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue et à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars* par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune [illegible] Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carrollton et Poydras, Poydras à Fulton à Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississippi au lac Pontchartrain.

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
ÉDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Prix du numéro ... 10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.
Une première insertion ... $1 50
Chaque insertion subséquente ... 75

Pour les annonces de commerce 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on parle français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,
La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:
73 CHARTRES 73.